

BIBLIOGRAPHIE

Paul AMARGIER, *Un moine pour notre temps. Isarn*. Marseille, Paroisse de Saint-Victor, 1982 ¹.

Il n'est pas un seul visiteur de l'abbatiale de Saint-Victor de Marseille qui n'ait entendu prononcer le nom de l'abbé Isarn, soit à propos de la tour dont la construction lui est (légendairement sans doute) attribuée, soit surtout devant la pierre tombale à l'effigie du saint abbé, monument célèbre de la sculpture romane. A ce dernier souvenir, rappelé par le texte et par les photographies de la plaquette de P. Amargier (où l'on trouvera la traduction de l'inscription qui décore la tombe), il faut joindre une charte de 1015, identifiée par l'auteur, dont Isarn a été le rédacteur. Né vers 977, abbé de Saint-Victor en 1020, mort en 1047, Isarn a été l'un des rénovateurs de la vie bénédictine à Marseille après l'an mil. La plaquette, écrite d'une plume élégante et allègre, donne le goût de lire la *Vita* d'Isarn. Pourquoi P. Amargier n'en publierait-il pas un jour la traduction intégrale ?

Bernard MONTAGNES.

Philippe SENAC, *Provence et piraterie sarrasine*, collection Islam et Occident, Paris, Maisonneuve et Larose, 1982, 98 pages, cartes, illustrations.

Faut-il voir une conséquence de l'actualité dans la floraison d'ouvrages nouveaux touchant aux relations historiques entre l'Occident chrétien et le monde de l'Islam ? Le thème est incontestablement à la mode et l'histoire méridionale n'a pas échappé à cet engouement : ces derniers mois ont vu, entre autres, la tenue de l'exposition de Marseille sur *l'Orient des Provençaux* et celle d'un colloque de Fanjeaux consacré à « L'Islam et les Chrétiens du Midi ». Parmi les préoccupations des historiens de la Provence qui s'intéressent à ce thème, la question des incursions sarrasines en Gaule méridionale aux IX^e et X^e siècles reste toujours posée. Dans un numéro déjà ancien de *Provence Historique*, Raymond Boyer, rendant compte d'une nouvelle histoire du Fraxinet, soulignait à juste titre la difficulté d'utilisation des récits et des cartes arabes pour retracer l'implantation des musulmans sur la côte des Maures et en appelait à plus de rigueur et de circonspection dans l'interprétation que

(1) En vente à la paroisse ou à la librairie Jeanne Laffitte.

L'on pouvait en proposer ¹. Quinze ans plus tard, la leçon semble avoir été retenue : après avoir livré, en 1980, le résultat de ses premières recherches sur les offensives islamiques en Gaule méridionale ², Philippe Sénac inaugure à présent la nouvelle collection des éditions Maisonneuve et Larose, consacrée aux contacts historiques entre les deux grandes aires culturelles du monde méditerranéen, par un livre suggestif, accompagné de cartes, d'une bibliographie et d'un index. L'originalité de sa démarche tient à la confrontation des sources écrites, arabes et latines, avec les documents archéologiques - encore peu nombreux, il est vrai, mais les premiers résultats des fouilles terrestres et subaquatiques paraissent prometteurs - voire avec le substrat « folklorique » de cette partie de la Provence, qui reste imprégné de références à l'épisode musulman de son histoire. On saura gré à Ph. Sénac d'avoir tiré profit des recherches récentes sur le haut Moyen-Âge provençal, notamment celles du père Amargier, de P.A. Février et de J.P. Poly, tout en regrettant l'excès de scrupule qui a poussé l'auteur à faire figurer dans sa bibliographie quelques titres aujourd'hui bien dépassés (M. Reinaud, Ch. Véran) qui ne peuvent donner au lecteur non averti qui s'y reporterait qu'une vision déformée de la question, perspective que précisément ce livre s'efforce de corriger.

A côté des développements inévitables et attendus sur le déroulement chronologique des événements eux-mêmes, dans la connaissance desquels, depuis les travaux anciens de G. de Rey et ceux, plus récents, de J.P. Poly, il semble difficile d'aller plus loin, on retiendra surtout quelques réflexions neuves à propos des caractéristiques de l'occupation musulmane dans notre région.

C'est d'abord la levée d'un doute topographique : la découverte d'un nouveau manuscrit arabe permet désormais d'identifier le *Jabal al-Qilâl* des géographes musulmans avec le massif des Maures et le *Farakhsbinit*, partie de ce massif occupé par les Sarrasins, avec le *Fraxinetum* des sources latines. Dans ce territoire assez limité - les collines encadrant le golfe de Saint-Tropez - les envahisseurs ne furent ni nombreux, ni ethnographiquement homogènes : une minorité d'Arabes, surtout des fils de famille séduits par l'aventure du *Jihâd*, quelques Berbères venus de Bône et de Tunis, et, en grand nombre, d'anciens esclaves affranchis originaires d'al-Andalus. Les rapports qu'ils entretenirent avec les populations indigènes ne furent pas obligatoirement conflictuels. Ils se concrétisèrent parfois par des alliances temporaires avec des seigneurs locaux et par des relations commerciales qui furent officiellement garanties par un traité émanant du califat de Cordoue. Ces rapports pacifiques expliquent en partie l'extraordinaire longévité du *Farakhsbinit*.

Autre trait de l'implantation sarrasine, sa concentration sur quelques points localisés : des villages (Ramatuella sûrement, Gassin sans doute, d'autres encore, que les archéologues devront retrouver), un *castrum* plus important sur le piton du Freinet, des tours-vigies disséminées sur les hauteurs dominant la côte, un port enfin, obligatoire, mais dont la localisation sur un littoral bouleversé aujourd'hui par le développement anarchique de l'habitat et de l'exploitation touristique reste très problématique.

1. Voir *Provence Historique*, tome XVIII; 1968, p. 255-258.

2. *Musulmans et Sarrasins dans le sud de la Gaule du VIII^e au XI^e siècle*, Paris, Le Sycamore, 1980, 146 pages.

L'auteur souligne enfin la pratique d'activités autres que celles qu'impliquait la guerre sainte. Si les Sarrasins furent d'abord des *mujābidūn* (combattants pour la foi), les dégâts qu'ils commirent ont sans doute été volontairement grossis dans les sources latines. L'importance de la traite, par exemple, ne doit pas être démesurément exagérée : il était plus rentable de rançonner les voyageurs et de prélever des taxes sur la paysannerie locale. S'il faut rejeter la thèse traditionnelle d'une hémorragie de métaux précieux et de biens matériels vers l'Espagne, démentie par l'inexistence d'une prospérité provençale antérieure à l'occupation, il n'est pas invraisemblable d'envisager une ébauche de renouveau des échanges dans le Sud-est de la Gaule, induit par la présence musulmane elle-même. Agriculture, travail du bois, exploitation du liège et de la résine (en particulier pour le calfatage des navires), fabrication d'objets de terre et de métal, complètent un tableau varié et nuancé d'activités pacifiques, qui furent celles non de colons mais d'occupants permanents de ce qui était avant tout une base militaire avancée de l'Islam d'Occident. L'auteur voit, dans cette présence séculaire des Sarrasins au Fraxinet, que les califes de Cordoue n'ont à aucun moment songé à annexer ou à transformer en une province de leur état, une sorte de « soupape de sûreté » aux tentatives de reconquête chrétienne dans le nord de l'Espagne, visant à la fixation d'un second front, à l'arrière du domaine chrétien. Mais ces préoccupations stratégiques n'excluent pas des objectifs plus mercantiles et le désir de se procurer à bon compte, quoiqu'en quantités forcément limitées, des esclaves, du bois de construction, ou d'autres denrées. Dans un tel contexte, loin d'être des pirates, les envahisseurs musulmans seraient des corsaires, dont l'action s'inscrirait dans le cadre d'une politique officielle et délibérée du pouvoir umayyade.

L'appel lancé aux ethnologues, qui termine le livre, invite à reprendre sur des bases nouvelles la « légende noire » des Sarrasins, pour mieux cerner l'image qu'ils ont laissée dans les mentalités collectives provençales, en scrutant les données de la linguistique, les traditions festives des villages du littoral varois, les contes et les rites populaires. La difficulté de la tâche est grande, tant sont ténues les traces qui ont traversé les siècles séparant cette période de la nôtre. Il est en tout cas à souhaiter que l'enquête soit conduite avec autant de prudence et de modestie que l'a été celle dont Ph. Sénac nous livre ici un bilan, encore provisoire, mais fondé sur quelques solides jalons.

Daniel LE BLEVEC.

Jean-Louis MESTRE. *Un droit administratif à la fin de l'Ancien régime : le contentieux des communautés de Provence*. Préface de Paul Ourliac, de l'Institut. Lib. gén. de droit et de jurisprudence, Paris, 1976, VI + 597 p.

Il est en général fort difficile de rendre sérieusement compte d'un ouvrage d'histoire du droit lorsque celui-ci est le fruit d'une conception essentiellement juridique de son sujet, et lorsque, comme c'est le cas une extrême densité d'écriture complique encore la tâche.

La thèse de J.-L. Mestre se présente comme une étude approfondie du droit public communal provençal aux XVII^e et XVIII^e siècles. Sa première originalité vient des sources utilisées, celles des tribunaux évidemment, mais surtout les consultations et plaidoyers des avocats. Elles donnent à l'exposé du droit

administratif provençal (1^{re} partie, pp. 37-451, délibérations communales, contrats, domaines, obligations) une dynamique remarquable et mettent l'accent sur deux points à mon sens essentiels : la différence entre un XVII^e siècle d'élaboration (où sont posés la plupart des principes de base) et un XVIII^e siècle d'exploitation (où sont développés et diversifiés les principes fondamentaux) ; en second lieu le rôle majeur des avocats dans la mise au point, la diversification, l'épanouissement du droit administratif. Certains voient dans le monde de la magistrature d'Ancien régime un « quatrième ordre ». C'est souligner avec raison son importance dans la société politique d'autrefois. La thèse de J.-L. Mestre est là pour rappeler, au moins en Provence, le poids du groupe-charnière des avocats qui faisait la jonction entre l'appareil judiciaire et l'ensemble du corps social interprète de la loi autant que les tribunaux et intermédiaire obligé.

La seconde originalité vient de l'effort accompli pour dégager l'originalité et la spécificité de l'esprit juridique provençal et du droit qu'il a élaboré (2^e partie, pp. 453-532) et pour montrer l'absence de rupture qu'a été en matière de droit administratif le temps de la Révolution et de l'Empire (pp. 533-549). Partiellement tributaire du droit privé, partiellement original, le droit administratif provençal traduit l'effort d'émancipation de l'Etat et de l'Administration par rapport à toutes les composantes de la société et sa volonté de suprématie qui, bien plus qu'un bien hypothétique projet de centralisation niveleuse, explique la centralisation française, sa précocité, ses outrances. Celles-ci étaient dans la logique d'une démarche inconsciente qui visait à déposséder les juridictions ordinaires de leurs compétences lorsque « l'intérêt général » était en cause (pp. 527-532) et contradictoires d'une autre tendance du droit public ancien à chercher l'équilibre entre intérêts particuliers et intérêts collectifs (pp. 519-527). On méditera la conclusion de l'ouvrage.

On ne peut faire l'histoire des institutions sans familiarité profonde avec le droit qui les fonde et les anime et sans son étude parallèle et systématique. Négliger cet aspect absolument essentiel est s'exposer à méconnaître la place éminente de la communauté d'habitants dans l'ancienne Provence et peut-être dans toute l'ancienne société : J.-L. Mestre le prouve surabondamment.

Parlant de la Provence d'Ancien régime nous disions déjà : nous avons « le Coriolis ». Il faudra ajouter : « le Mestre ».

F.-X. EMMANUELLI.

Pierre BESSAIGNET, avec la participation de Jorge MARTINEZ et Jorge SPRINGINSFIELD, *La jeunesse, la fête et l'école. Fêtes, jeunesse et institutions communales dans la Provence d'hier et d'aujourd'hui*. Plan de la Tour, Editions d'Aujourd'hui, coll. « Thèses et Recherches », 1982, 173 p. ill.

Cet ouvrage constitue le premier volume paru « d'une série de trois, consacrés aux fêtes actuelles en Provence », élaborée dans le cadre de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (Laboratoire d'ethnologie) que le professeur P. Bessaignet dirige à l'Université de Nice ; il inaugure une nouvelle collection qui a l'ambition méritoire d'offrir par un prix abordable (64 F) « aux travaux scientifiques les meilleures chances d'être lus et diffusés ». Entièrement conçu et fabriqué sur le terrain même de son étude, il constitue un livre fort agréable bien que sa riche et suggestive iconographie soit parfois d'une inégale qualité technique ; son seul défaut formel est constitué par les coquilles typographiques qui

déformant de façon quelquefois cocasse (cf, pp. 39, 71, 74) les patronymes des auteurs cités font regretter l'absence d'un *errata*. Ce fort enracinement local mérite néanmoins une nuance : il s'agit plus précisément de la Provence orientale et du Comté de Nice, soit de l'étendue de l'actuel département des Alpes-Maritimes, tel qu'il a été constitué en 1860, région par bien des aspects propice à une telle étude : le Comté, tardivement entré dans l'orbite française est réputé avec conservé un particularisme certain pour lequel le cours du Var n'est d'ailleurs pas obligatoirement frontière ; de surcroît la zone côtière du département et même son arrière-pays ont connu depuis un siècle d'importantes mutations ; enfin la Provence orientale bénéficie d'une bibliographie abondante et de qualité, résultat d'une belle tradition érudite et elle a été le site, durant les dernières décennies, d'une série de travaux universitaires qui sont, il est vrai, assez inégalement utilisés ici.

Signalons d'emblée les apports essentiels de l'ouvrage : P. Bessaignet et ses étudiants nous livrent d'abord une double « étude de cas » du Cercle *Le progrès* et du « Réveillon des jeunes » de Saint-Jeannet. Par leur précision descriptive, la richesse et la minutie des observations, ces pages constituent une contribution d'importance à l'ethnologie provençale ; elles complètent et nuancent l'étude que Lucienne Roubin avait consacré à ces « maisons des hommes » il y a une dizaine d'années. Cette analyse sert de point de départ à une esquisse théorique plus générale sur l'évolution dans la longue durée triséculaire des fêtes provençales d'une part et d'autre part sur le « renouveau festif » de ces dernières années. M. Bessaignet ne se borne pas à donner plusieurs exemples caractéristiques de ce phénomène accompagnés de photographies, il en propose une explication qui met l'accent sur la « tertiarisation » de la société française, particulièrement évidente dans les Alpes-Maritimes, le développement de la vie associative et surtout le rôle de l'institution scolaire, milieu en fonction duquel la jeunesse définit désormais sa place dans la société.

J'avoue séparer un peu artificiellement les deux éléments d'une étude dont l'auteur remarque qu'elle présente « par certains côtés le caractère d'un essai », car si le second paraît apporter d'intéressants matériaux à une « histoire immédiate » (et même prospective) de la fête, la partie plus proprement historique suscite chez l'historien quelques réserves. La première est d'ordre méthodologique : l'étude de cas y fait en effet place à une description très générale des fêtes provençales d'Ancien Régime qui se réduit presque parfois à un montage de citations extraites d'études de M. Agulhon, M. Vovelle et M. H. Froeschlé-Chopard¹, voire de la *Statistique* de Villeneuve. C'est là - que l'on me pardonne la métaphore - passer du microscope à la longue-vue ; n'eût-il pas été plus intéressant d'étudier, en remontant à travers le temps, l'évolution des fêtes et associations de Saint-Jeannet, qui possède sans doute des archives communales puisque ce « village-frontière » a bénéficié en 1909 d'une copieuse monographie, due à J.E. Malaussène, qui aurait pu apporter des éléments à ce livre ?

Par ailleurs l'idée centrale de l'ouvrage est que les fêtes anciennes devaient leur prospérité en Provence aux liens qui sous l'Ancien Régime les unissaient aux

1. Dont les recherches, capitales sur ce point, ne sont citées que par l'entremise d'un « tiré à part non daté » (p. 38, note 1) dont voici la référence exacte : M. H. Froeschlé-Chopard, « Les dévotions populaires d'après les visites pastorales... », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1974 - I, pp. 84-100.

institutions communales et au réseau de la vie associative. La Révolution ayant détruit ces « corps », la fête aurait décliné jusqu'à la reconstitution récente de ce riche substrat associatif. Le point faible de cette théorie séduisante est la cause du déclin des « corps » anciens dont on fera remarquer au passage à l'auteur qu'ils étaient essentiellement religieux alors que les actuels sont profanes voire empreints de laïcité lorsqu'ils gravitent autour de l'institution scolaire. P. Bessaïgnat hésite entre une explication strictement politique (la Révolution française supprimant les confréries) et une autre beaucoup plus globalisante (la Révolution industrielle imposant de nouveaux rythmes à la vie quotidienne et plus généralement une nouvelle organisation économique et politique). On est quelque peu déçu de voir aussi sommairement étudié en quelques pages ce phénomène majeur du déclin d'un aspect de la « vie traditionnelle » que les historiens cernent mal encore et qui réclamerait à coup sûr une étude beaucoup plus détaillée, d'autant que l'auteur n'évite pas la simplification pédagogique (ainsi p. 66 la disparition des confréries religieuses ne découle ni de la Constitution civile du clergé ni vraiment de la loi Le Chapelier mais d'un décret de la Législative). L'on ne peut méconnaître l'ampleur des « restaurations bien reçues » du premier XIX^e siècle qui semblent ici sous-estimées : entre l'interdiction rigoureuse et la reconnaissance officielle existent pendant tout le XIX^e des associations de fait, officieusement tolérées sans existence juridique, soit des centaines de confréries de pénitents reconstituées, d'associations pieuses, de chambrettes voire des organisations de la jeunesse car les bravades n'ont peut-être jamais été aussi belles que lorsqu'elles bénéficièrent du savoir militaire et des uniformes des soldats des guerres de la Révolution et de l'Empire de retour au pays. La Révolution industrielle n'a eu dans les Alpes-Maritimes que des effets indirects, tardifs et fort limités ; au reste le Nord-Pas-de-Calais qui la connut à une autre échelle a conservé ses carnivals, géants et ducasses : son impact éventuel mériterait donc d'être précisé.

En fait la chronologie de ce déclin devrait être plus strictement affinée et ses causes sont sans doute multiples. On est surpris cependant que l'auteur ne fasse guère d'allusion sur ce point à la hiérarchie catholique, qui instruisait dès l'Ancien Régime le « procès de la fête » et ne semble qu'inégalement favorable après la Révolution à la restauration de certaines fêtes anciennes ou à leur maintien, surtout lorsque la diminution de la pratique religieuse masculine - autre facteur important - tendra à accentuer leurs aspects profanes. Par ailleurs, lorsque P. Bessaïgnat décrit la « revitalisation du réseau urbain » et la métamorphose des villages de la Côte d'Azur en petites villes sous l'effet du développement du secteur tertiaire, le lecteur est tenté d'établir un rapprochement - qu'il conviendrait d'approfondir - avec le « bourg urbanisé » de l'ancienne Provence, siège d'une vie associative et festive riche : entre le village et l'univers urbain, l'agglomération d'un à quelques milliers d'habitants redeviendrait-elle (ou continuerait-elle d'être) le site approprié d'une sociabilité festive ? C'est à la fois la richesse et les limites de ce livre que de décrire avec acuité les symptômes d'une renaissance de la fête et de parvenir plus aisément à les relier à des phénomènes contemporains (l'école, les « nouvelles couches » tertiaires et l'urbanisation de la Côte d'Azur) qu'à l'héritage des fêtes anciennes dont les continuités et les changements ne sont pas toujours très nettement dégagés, sitôt que l'on quitte l'« étude de cas » du site de Saint-Jeannet. Mais peut-être faudra-t-il attendre pour cela l'achèvement de l'œuvre annoncée.

Régis BERTRAND.

Les *Archives nationales. Etat général des fonds*, publié sous la direction de Jean FAVIER. Tome IV. *Fonds divers et additions et corrections aux tomes I, II et III*, sous la direction de Robert MARQUANT, Paris, 1980, in-8°, 432 p.

Sous l'appellation de « fonds divers » ce quatrième volume de l'*Etat général des fonds des Archives nationales* est consacré à la présentation de séries de création, pour la plupart, récente et qui ont connu un développement considérable. La caractéristique de la majorité d'entre elles est d'être parvenues aux archives par « voies extraordinaires » (c'est-à-dire par dons, legs, achat, dépôt... et non par versement administratif). Les corrections et additions aux volumes précédents terminent l'ouvrage.

Si ces fonds ne figuraient pas dans les anciens états sommaires antérieurs à leur création, un certain nombre, et non des moindres, avait été rendu accessible à un large public grâce à la publication des *Etats des fonds* des séries AP (t. I par S. d'Huart et Ch. Bonazzi, Paris, 1973) et AQ (t. I, par B. Gille, Paris, 1957 et t. II, par I. Guérin-Brot, Paris, 1977) dans lesquels le chercheur trouvera des notices plus développées pour chaque fonds concerné.

L'historien de la Provence trouvera, en dehors même de grands fonds déjà bien connus, un certain nombre de choses à glaner parmi les documents isolés ; il n'est bien évidemment pas question de faire ici ce travail à sa place et de le priver du plaisir de la découverte, mais on signalera, à titre d'illustration de cette diversité l'existence de notes généalogiques concernant la Provence (AB XIX 2851-2926, 3052-3063), les registres de correspondance du général Quentin à Marseille (AB XIX 3074-3075), les papiers de Jacques Bounin, député des Alpes-Maritimes (388 AP), les archives de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (77 AQ), de la Société des Forges et chantiers de la Méditerranée (137 AQ), les plans provenant de la Direction de l'Architecture, etc., etc.

Les microfilms des Archives nationales permettent également des découvertes intéressantes dans la mesure où ils mettent à la disposition des chercheurs des documents parfois difficiles d'accès. On y voit voisiner les noms de Fonscolombe, Barbantane, Forbin-La Verdière, Ganagobie avec les archives de la Nonciature de France...

Une fois de plus, il faut souligner que cette première et globale présentation ne dispense en aucun cas de recourir aux instruments de recherche plus détaillés dont chaque fonds est pourvu. C'est dire avec quel intérêt on attend la publication du dernier volume de cette série, l'indispensable état des inventaires des Archives nationales.

Françoise HILDESHEIMER.